

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2019)
Heft: 2

Artikel: Il y a 80 ans : naissance de la Brigade frontière 2
Autor: Attinger, Gilles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-867951>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Après les victoires du III^e Reich en Europe, le général SS allemand Heinrich Himmler inspecte la frontière franco-suisse, le 15 juillet 1940, aux Verrières. Il a fait régner la terreur non seulement en Allemagne mais dans toute l'Europe occupée. Son suicide lui a permis d'échapper au jugement du Tribunal militaire international de Nuremberg (AFB).

Histoire militaire

Il y a 80 ans : Naissance de la Brigade frontière 2

Lt-col Gilles Attinger

Membre du comité du conseil des anciens de l'EM br fr 2

Créée en 1938, la brigade frontière 2 a été dissoute le 31 décembre 1994. Cette grande unité, essentiellement neuchâteloise, faisait partie d'une ceinture défensive, destinée à freiner toute invasion ennemie dès la frontière.

De 1938 à 1994, les hommes de la brigade ont verrouillé 800 km² du sol jurassien en s'appuyant sur quelque 450 ouvrages : barrages, minages, fortifications. Près de 1'200 jours de service ont été effectués par la brigade, dont plus de 700 durant la mobilisation. C'est dire le sacrifice consenti par les soldats et leurs familles. Au cours de leur existence, les unités et corps de troupe ont vu se succéder à leur tête 297 commandants, la majorité d'entre eux comme officiers de milice. L'effectif de cette grande unité a été de 8'000 hommes durant la guerre pour s'établir à 4'361 au moment de sa dissolution.

C'est l'histoire de cette unité que nous allons tenter de résumer dans les lignes qui suivent.

Sommaire :

1938	Création de la brigade
1939 - 1945	La guerre en Europe
1946 - 1994	L'après-guerre
1994	Dissolution de la brigade

1938 – Création de la brigade

Avant 1938, la couverture frontière était assurée par les bataillons du Landsturm, recrutés dans la région limitrophe et mis sur pied 24 ou 48 heures avant le premier jour de la mobilisation. Ils étaient en mesure de barrer les axes principaux du territoire. Les quelques faiblesses de ce système, remarquées lors de la Première Guerre mondiale, forcèrent l'état-major à constituer à titre d'essai une couverture territoriale renforcée, chargée de barrer en profondeur les principaux axes d'accès du pays. En ce qui concerne le canton de Neuchâtel, cette mission fut attribuée en 1936 au divisionnaire Roger de

Diesbach, commandant de la 2^e division.

Il décida de barrer les trois axes principaux du canton, soit : la Vue des Alpes, la Tourne et le Val de Travers. Il constitua une dizaine de groupes d'arrêt et une quinzaine de postes de sûreté aux endroits où des chars ennemis ne pouvaient quitter aisément les axes de pénétration. Les postes de sûreté avaient la particularité d'être constitués d'hommes habitant le secteur des emplacements de combat et le connaissant donc parfaitement.

Le divisionnaire de Diesbach confia l'organisation de cette couverture renforcée au colonel Louis Carbonnier. L'énergique impulsion de ce chef que doublait un architecte de talent, contribua à la rapide et correcte mise en défense du secteur délaissé par le Bureau fédéral des fortifications, occupé par des travaux plus importants dans le front nord et la région de Sargans. Et c'est avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi d'organisation militaire au 1^{er} janvier 1938 que furent créées les brigades frontières du Rheintal à Saint-Cergue, dont la brigade frontière 2 ; sa zone d'action comprenait le Jura neuchâtelois et s'étendait jusqu'à Saint-Brais, Sonceboz et Taubenloch.

Cette brigade confiée au colonel Carbonnier était composée notamment de 3 régiments, soit :

- Le rgt fr fus 43 (bat fr fus 221, 222, 223)
- Le rgt fr car 44 (bat fr car 224, 225)
- Le rgt fr car 45 (bat fr car 226, 227)

Le premier régiment était recruté dans la partie francophone du canton de Berne et les deux autres dans celui de Neuchâtel.

1939 – 1945 La guerre en Europe

Le 28 août 1939, les troupes frontières sont mobilisées. La br fr 2 gagne ses positions et le PC de br s'installe à l'Hôtel du Soleil à Neuchâtel.

Le 31 août 1939 à 18h15, l'Assemblée fédérale élit le colonel Henri Guisan, cdt du 1^{er} corps d'armée, en tant que général.

Le 2 septembre 1939, la mobilisation générale est décrétée. Pour le canton de Neuchâtel qui compte 125'000 habitants, ce sont quelque 13'000 hommes qui vont progressivement entrer en service dans les formations cantonales et dans celles de la Confédération.

Peu après l'entrée en service, les articles de guerre pour l'armée suisse sont lus aux soldats qui prêtent serment sur la base du texte suivant : *« Les officiers, sous-officiers, soldats jurent ou promettent solennellement : de rester fidèles à la Confédération, de sacrifier leur vie pour la défense de la Patrie et de la Constitution, de ne jamais abandonner les drapeaux, de se conformer strictement aux lois militaires, d'obéir aux ordres de leurs chefs, de maintenir et d'observer une discipline sévère et de faire tout ce que l'honneur et la liberté de la Patrie exigeront d'eux. »*

Dès leur arrivée, les troupes de la brigade vont se mettre à construire leurs fortins et barrages antichar. C'est notamment le cas des forts et barrages de Valangin, dont le gros œuvre est accompli par la troupe, avant d'être terminés par des entreprises privées. Ces constructions représenteront le dernier rempart de fortifications barrant l'accès au Plateau.

Parallèlement à ces travaux, l'instruction et l'éducation au combat sont menées intensément.

En octobre, la menace « nord » apparaît comme la plus vraisemblable et le corps d'armée 1 pousse le gros de ses forces dans le Jura.

En novembre, la pression est encore plus forte et on craint une offensive allemande dans le nord. Et le premier Noël sous les drapeaux arrive.

Devoir (extrait)

Dans un journal de soldats, une phrase m'a frappé : *« Il nous sera peut-être un jour demandé de mourir pour la Patrie, et nous saurons consentir ce sacrifice. Pour l'instant, il nous est demandé de vivre pour la Patrie, et cela aussi nécessite du courage et du cran. »*

Nous n'aurons le courage, la force, la volonté de mourir pour la patrie que dans la mesure où nous aurons eu d'abord le courage, la force, la volonté de vivre pour la patrie, que nous saurons pourquoi nous devons mourir pour elle.

Il faut accepter notre destin avec égalité d'âme et le sens de la consigne. S'il est de rester neutres, d'être épargnés par la guerre, acceptons-le donc, et restons à notre place jusqu'à ce que l'on vienne nous relever, en faisant le mieux possible ce que nous avons à faire. Si notre destin est un jour d'entrer en guerre, entrons en guerre avec ce même esprit. Réjouissons-nous de vivre dans la paix et de jouir d'un bien-être enviable encore, mais ne nous attachons, ni à cette paix, ni surtout à ce bien-être, sachant que tout cela peut nous être ôté. C'est dans cette égalité d'âme, c'est dans cette acception unie à l'esprit de renoncement, c'est dans cette absence d'inquiétude que se préparent les vertus d'héroïsme dont nous aurons besoin si un jour nous avons à verser notre sang pour le pays.

Plus nous serons inquiets, agités, discuteurs, raisonneurs, bavards, cafardeux, moins nous serons, le moment venu, préparés à la suprême lutte et au suprême sacrifice. C'est la fidélité dans les petites choses qui nous désigne pour en accomplir de grandes...

Gonzague de Reynold

L'année 1940 débute avec le mot d'ordre lancé par le général Guisan : TENIR. Il ajoute : Nous tiendrons, si nous gardons à l'esprit la pensée de Vinet *« Je veux l'homme maître de soi afin qu'il soit mieux le serviteur de tous ! »*

G. A.

Au Chaufour près de Soubey – la fin de l'internement. A l'aube du 20 juin 1940, le lieutenant-colonel de Reynier, envoyé du commandant de la 2^e division, accueille le général Daille (en béret, manteau à col et manchettes de fourrure), entouré de son état-major. A sa droite, un peu en avant, le commandant de la division polonaise. En juin 1940, la Suisse interne 44'000 militaires étrangers le long du Jura, Denis Borel, Neuchâtel, 1990, éd. révisée 1999.



Cette année est marquée par l'internement de troupes françaises sous la pression d'une nouvelle offensive allemande le 10 mai. Du 16 au 22 juin, la brigade participe à l'internement du 45^e corps d'armée franco-polonais (67^e division française, 2^e division polonaise et 7^e régiment de spahis algériens).

Un autre fait a lieu à la frontière des Verrières où le général SS Heinrich Himmler se présente le 15 juillet avec des membres de son état-major ; il contemple la frontière sous l'œil attentif d'un soldat suisse !

Le gros des troupes de la brigade est en service du 6 mars au 6 juillet.

1941

Au mois d'avril, le général Guisan rend visite aux troupes de la brigade et déjeune en compagnie du commandant Carbonnier accompagné de son état-major. Une lettre de remerciements du général, datée du 16 avril, en témoigne. L'année s'écoule dans les positions en alternance avec des périodes de relève.

Depuis l'encerclement de la Suisse par les forces de l'axe, le gros de l'armée de campagne se replie dans les Préalpes et les Alpes (le Réduit) alors que les troupes frontières sont appelées à conserver leur dispositif et leur mission et à résister sur place si nécessaire.

1942 - 1943

La mission de la brigade reste inchangée mais n'interdit pas l'organisation des Championnats d'hiver de la brigade qui se déroulent du 28 au 31 janvier 1943 à Saint-Imier – Mont Soleil.

1944 – 1945

Le colonel Marcel Krügel succède au colonel Carbonnier à la tête de la brigade dès le 1^{er} janvier 1944.

Les débarquements alliés en 1943 et 1944, notamment ceux de Normandie et de Provence en 1944, provoquent la mobilisation partielle des troupes frontières du front ouest. Les mesures de défense de la frontière entre Genève et Bâle impliquent, derrière les brigades, cinq divisions et trois brigades légères. Il s'agit dès lors de s'opposer à tout franchissement de notre frontière par les forces de l'Axe en déroute, comme par les troupes alliées venant du sud et de l'ouest.

L'armistice signé le 8 mai 1945 marque la fin du service actif de la brigade et le retour définitif des soldats dans leurs foyers.

1946 – 1994 L'après-guerre

Cette période est ponctuée de cours de répétition, l'organisation de manœuvres avec les troupes d'élite, de cours tactiques, de manifestations sportives et autres, sous la conduite de neuf commandants qui vont se succéder. Le PC de brigade prend ses quartiers au Chanet. On notera quelques changements importants dans la structure de la brigade suite à la réorganisation de 1952 : le rgt 43 quitte la brigade qui est donc amputée du secteur correspondant ; le bataillon 224 devient fribourgeois tout en restant subordonné à la brigade.

Conseil des Anciens

Le 8 décembre 1992 est créé au Château de Colombier le **Conseil des Anciens de l'EM br fr**
2. Les statuts sont adoptés ; ils prévoient notamment :

Art 2 : Le Conseil des Anciens a pour buts :

- de raffermir la camaraderie et les contacts entre membres,
- d'appuyer la création du « Mémorial de la brigade frontière 2 » et d'en assurer le développement,
- d'exalter le souvenir des services accomplis,
- d'organiser au moins une réunion par année.

Art 4 : Peuvent être membres du Conseil des Anciens ceux qui sont ou ont été :

- Commandants de la brigade
- Officiers incorporés ou attribués à l'état-major de la brigade frontière 2 et ayant effectué au moins un service avec l'état-major
- Commandants des corps de troupe directement subordonnés.

L'armement des troupes frontières s'améliore avec la mitrailleuse 51 et le tube roquette. Un programme de renforcement du terrain assure la construction d'abris pour la troupe et les positions d'armes. Des lance-mines de forteresse bi-tubes sont implantés. Des exercices permettent à la brigade d'assimiler les connaissances nécessaires à la collaboration avec les Grandes unités, les formations territoriales et logistiques.

L'instruction est également adaptée aux nouvelles formes de combat, notamment contre les troupes mécanisées ou aéroportées, le combat de localité, l'aide en cas de catastrophes, etc...

Dès 1961, le cdt de br a droit aux feuilles de laurier correspondant à sa fonction.

1994 Dissolution de la brigade

La réorganisation « Armée 95 » a pour conséquence la suppression des brigades frontières.

Trois événements majeurs marqueront cette dernière année d'existence de la brigade frontière 2 :

- la participation à l'exercice de grande envergure DURANDAL supposant une situation de crise en Afrique du Nord jusqu'au sud de l'Europe, se traduisant par des migrations massives en direction des pays européens ;
- le dernier rapport de brigade convoqué à Polyexpo à La Chaux-de-Fonds, donnant l'occasion à un ancien chef d'état-major de l'armée, le cdt C Jörg Zumstein, au cdt br fr 2 Fritz Stoeckli et au conseiller d'Etat Thierry Béguin, d'évoquer le passé, le présent et le futur de la Suisse au sein de l'Europe ;
- la remise à Planeyse des drapeaux des quatre bataillons de la brigade, aux autorités politiques neuchâteloises et

Commémoration des 80 ans de la brigade frontière 2

Le Conseil des Anciens de l'EM br fr 2 a souhaité mettre en place une journée de commémoration de la création de la brigade créée en 1938, il y a donc 80 ans. Cette commémoration a eu lieu le 27 octobre au Château de Colombier avec au programme notamment une conférence du brigadier Fritz Stoeckli, un apéritif suivi d'un repas et une allocution du divisionnaire Frédéric Greub.

Ont pris part à cette manifestation, les autorités politiques et militaires fédérales et cantonales, quelques invités ayant eu des relations privilégiées avec la brigade et, bien entendu, les membres du Conseil des Anciens, accompagnés de leurs épouses.

fribourgeoises.

Le commandant de la brigade en a profité pour remercier les quelque 30'000 hommes qui ont servi dans cette unité au cours de 57 années d'existence, avec cette conclusion : « Mission remplie ».

Le 8 décembre 1994, le Mémorial de la brigade frontière 2 sera inauguré au Château de Colombier. Il a rejoint cette année le musée de la brigade dans les forts de Valangin. Le musée est ouvert au public.

G. A.

Publications consultées

www.profortins.com > Histoire BF2, *La Brigade Frontière 2, 1938-1994*.

Collectif, *La Mobilisation 1939*, Editions patriotiques, Morat, 1940.

Collectif, *Brigade frontière 2, 1938-1994*, Conseil des Anciens de l'EM br fr 2, 2000.

Collectif, *Régiment d'infanterie 8, Repos – Rompez*, Hauterive, 2004.

Hervé de Weck, « Les brigades frontières (1938-1945) », *Revue militaire suisse*, 2010/1, 4 p.

Annnonce de la mobilisation générale de la guerre 1939-1945, à Saint-Blaise ; proclamation lue par le garde-police Arnold Haussener, 1^{er} septembre 1939 (Coll. Le Gouvernail, Saint-Blaise).

